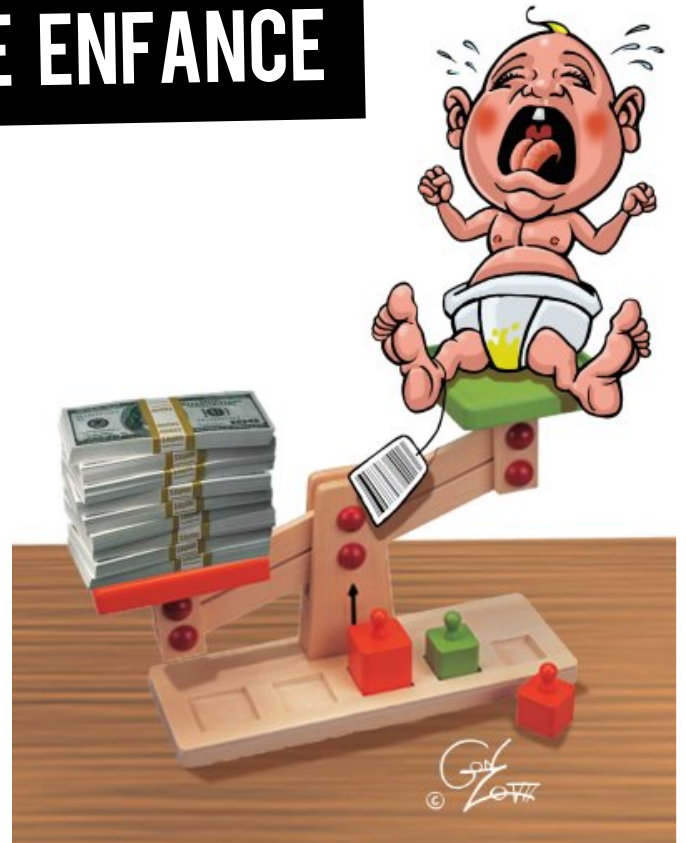


NON AU DEMANTELEMENT DU SERVICE PUBLIC

D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Après plusieurs journées d'action et de grève nationale dans le secteur de la petite enfance, le gouvernement reste sourd aux revendications des professionnel-le-s. Voici maintenant plusieurs années que la casse du service public d'accueil des jeunes enfants s'accélère. Les réformes et décrets ne visent qu'à améliorer la "productivité" des établissements aux dépens de la qualité du service d'accueil et des conditions de travail des salarié-e-s.



Parallèlement à ces politiques, c'est tout l'univers de la petite enfance qui est attaqué. Par exemple, suite aux fermetures de classes en école maternelle découlant des dizaines de milliers de suppressions de postes depuis dix ans, des enfants se retrouvent chaque année sans lieux d'accueil à la rentrée.

Concrètement, afin de subvenir aux besoins d'accueil des enfants, l'état plutôt que de choisir de développer les capacités d'accueil en augmentant le personnel, en diminuant le temps de travail pour favoriser la qualité du service, en favorisant l'accès à la formation, choisit la politique la plus destructrice :

- L'augmentation de la capacité d'accueil des assistantes maternelles de 3 à 4 enfants, donc plus de charge pour le personnel et moins d'attention pour les enfants
- Même logique dans la création de regroupements d'assistantes maternelles pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants sans aucune règle collective de fonctionnement
- Enfin la création expérimentale de 8000 places de jardins d'éveil d'ici 2012 pour les enfants de deux à trois ans, prévoyant un taux d'encadrement d'un adulte pour 8 à 12 enfants au lieu d'un pour 8 enfants en âge de marcher actuellement pratiqué dans les crèches

LES CONSEQUENCES:

- **Pour le personnel**, des conditions de travail plus difficiles, la diminution des professionnel-le-s qualifié-e-s, une perte de sens dans la pratique de leur profession, une quête de la rentabilité toujours plus poussée.

- **Pour les enfants**, un environnement moins dédié à l'épanouissement et l'éveil car les établissements n'auront pour ambition que d'être de simples garderies de masse. Souvenons nous des propos du ministre Darcos considérant les enseignants de maternelle comme de simples « changeurs de couches ». Enfin cette politique provoque une augmentation des risques liés à la diminution du taux d'encadrement.

- **Pour les parents**, la baisse du taux de scolarisation aboutira à la nécessité de recourir plus fréquemment aux établissements d'accueil de jeunes enfants, les privant ainsi d'une possibilité de choix, augmentant leurs dépenses et favorisant de fait les inégalités sociales. Les familles les plus aisées seront donc les seules à pouvoir offrir à leurs enfants un service de qualité.

La Fédération CNT des travailleur-se-s de la santé et du social dénonce les politiques mises en oeuvre par le gouvernement. Une nouvelle fois, ce n'est pas la qualité du service public et les conditions de travail des personnels qui sont défendues mais la seule volonté de rentabiliser le secteur. Pourtant, depuis longtemps, nous savons que pour les enfants, l'essentiel se joue avant cinq ans. Cette politique s'attaquant aux crèches comme aux écoles, nous estimons indispensable de s'organiser conjointement entre parents, professionnel-le-s de la petite enfance et enseignant-e-s.

La CNT, signataire de l'appel "pas de bébés à la consigne"* , se joint à ses revendications et soutient partout les mouvements des travailleuses et des travailleurs des établissements d'accueil des jeunes enfants dans la défense de leurs emplois, de leurs sites, de leurs conditions de travail et de leurs pratiques professionnelles. Le projet du gouvernement est d'ouvrir le marché aux entreprises privées dont les objectifs sont loin de l'épanouissement des enfants, mais plutôt de réaliser des profits sur le dos des salarié-e-s sous payé-e-s et précarisé-e-s.

* <http://www.pasdebebesalaconsigne.com/>

LA FEDERATION CNT DES TRAVAILLEUR-SE-S DE LA SANTE ET DU SOCIAL APPELLE A LA GREVE ET A MANIFESTER LE JEUDI 8 AVRIL



**Fédération CNT des travailleur-se-s
de la santé et du social**

33 rue des Vignoles - 75020 Paris

Contact: 06 28 33 42 43 E-mail: fede.sante-social@cnt-f.org

Site: <http://www.cnt-f.org/sante-social.rp/>